

Ils prient instamment le Parlement d'adopter des mesures législatives pour que toutes les personnes qui revendiquent le statut de réfugié au Canada puissent être entendues rapidement et en toute justice par un conseil des réfugiés indépendant de la Commission de l'immigration et pour que les requérants puissent entrer au Canada pour y revendiquer le statut de réfugié.

Cela porte à plus de 1 650 le nombre des pétitions reçues à ce sujet.

Enfin, madame la Présidente, j'ai une pétition de résidents de nombreuses régions du Canada qui craignent que le projet de loi C-55 émanant du gouvernement n'entame la longue tradition canadienne d'aide aux réfugiés parce qu'il contient des mesures conçues pour empêcher la plupart des réfugiés d'entrer au Canada et non pas pour garantir que les personnes qui revendiquent de bonne foi le statut de réfugié bénéficient d'une protection.

Par conséquent, les pétitionnaires prient le Parlement de veiller au retrait du projet de loi C-55 et au dépôt d'un nouveau projet de loi contenant des mesures conçues pour permettre à tous les réfugiés d'être entendus rapidement et en toute justice par un conseil des réfugiés indépendant de la Commission de l'immigration et conférant aux requérants un droit d'appel.

Cela porte à plus de 820 le nombre des pétitions reçues à ce sujet.

### Questions au Feuilleton

#### QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Madame la Présidente, on répondra aujourd'hui aux questions nos 84, 85 et 144.

[Texte]

#### LA BANDE INDIENNE WESTBANK

##### Question n° 84—M. King:

1. Au cours des années financières 1985-1986 et 1986-1987 à ce jour, la bande indienne Westbank a-t-elle reçu de l'argent du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et, dans l'affirmative et au cours de chaque année, combien par programme?

2. Au cours de l'année financière 1986-1987 à ce jour, a-t-on convenu d'accorder des sommes non encore versées et, dans l'affirmative, quel en est le montant par programme?

3. Si la différence entre les sommes reçues en 1985-1986 et les sommes reçues et à recevoir en 1986-1987, dans le cas de n'importe quel programme, est supérieure à 10 p. 100, quelle est la raison de la différence en cause?

4. La bande indienne Westbank a-t-elle signé de nouveaux accords de contribution au cours de l'année financière 1986-1987 à ce jour et, dans l'affirmative, a) lesquels, b) lesquels remplacent des accords antérieurs?

**L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** 1. Au cours des années financières 1985-1986 et 1986-1987, la bande indienne de Westbank a reçu les sommes suivantes du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (en milliers de dollars):

Programme	Somme réelle 1985-1986	Somme versée au 28 fév. 1987	À verser 1986-1987	Total 1986-1987	Pourcentage d'écart
Développement social	1 053,2	1 036,4	—	1 036,4	(2%)
Éducation	83,6	75,7	18,0	93,7	12%
Administration locale	181,7	167,0	17,0	184,0	1%
Équipement communautaire	50,3	45,0	3,0	48,0	(5%)
Développement économique	56,9	67,9	—	67,9	19%
Terres et effectif des bandes	241,7	98,1	—	98,1	(59,4%)
Immobilisations	70,0	129,4	17,6	147,0	110%
Total	1 737,4	1 619,5	55,6	1 675,1	

2. Une somme de 55 600 \$ reste à verser; voir la ventilation par programme au tableau ci-dessus.

3. Les écarts de plus de 10 p. 100 entre les sommes reçues en 1985-1986 et en 1986-1987 sont expliqués ci-après:

Programme	Pourcentage d'écart	Raison
Éducation	12%	Hausse du nombre d'étudiants postsecondaires due à la loi C-31
Développement économique	19%	Des sommes plus importantes devant être affectées à des projets en 1986-1987
Terres et effectif bandes	(59,4%)	La somme de 173 700 \$ provenant de l'AC et destinée à la gestion foncière n'a pas été affectée en 1986-1987; l'autorisation prévue aux articles 53 et 60 a été accordée en 1985-1986 de sorte que les fonds de démarrage ont été versés en 1985-1986 et non en 1986-1987.
Immobilisations	110%	Des sommes plus importantes devant être affectées à des projets en 1986-1987.